



Reconnaissance des végétaux

Publics concernés

- Toute personne de plus de 18 ans
- Demandeurs d'emploi, salarié, contrat CUI, PEC, bénéficiaire du RSA.
- Modalité d'accueil et d'accompagnement spécifique pour les personnes en situation de handicap.

Objectif de la formation

- Former des personnes capables de reconnaître et connaître les végétaux d'ornement

Niveau d'entrée et pré-requis

- Pas de niveau requis
- Savoir lire, écrire et calculer

Modalité d'entrée

- Bulletin d'inscription
- Dossier de financement

Modalités d'organisation

Période : 28,29 et 30 mai 2024

Durée et rythme : 3 jours – 21 heures (7 heures/jour)

Lieu :

Intra entreprise ou CFPPA de Coulounieix et/ou Monbazillac

Programme de la formation

Contenu de la formation

1-Connaitre la morphologie végétale et les critères de classification botaniques

- Notions de morphologies végétales
- Différents groupes d'arbustes : persistants , caducs, à floraison estivales et printanière, les rosiers, les plantes grimpantes, les plantes de terre de bruyère.
- Utilisation de clé de détermination
- Nomenclature et terminologie commerciale

2- Reconnaissance des végétaux sur le terrain

- Identification des végétaux couramment rencontrés dans le département :
 - Les arbustes (persistants, caducs,)
 - Les arbres (persistants et caducs)
 - Les conifères
- Connaissance de leurs exigences et de leurs utilisations

Objectifs pédagogiques

- Connaissance de la morphologie végétale et de la nomenclature des végétaux
- Identification et connaissance des exigences et utilisation des principaux arbres, arbustes et conifères d'ornement

Équipe

Équipe de formateurs qualifiés et expérimentés

Méthodes pédagogiques

- La formation se déroulera alternativement en salle pour les apports théoriques (diaporama, supports audiovisuels,...) et sur le terrain (parc paysager) pour les travaux pratiques

Modalités d'évaluation

- Bilan oral et écrit à la fin du module
- Attestation de fin de formation

Modalités pratiques

- Le CFPPA est ouvert du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et 17h00 le vendredi
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le lieu de formation
- Les locaux sont accessibles PMR

Coût de la formation

- Le coût de la formation peut être pris en charge en fonction de votre situation par le Conseil Départemental, Pôle Emploi, l'employeur, l'OPCO dont vous dépendez, l'autofinancement...
- Un devis vous sera transmis à la demande

conditions générales de vente : <http://www.perigord.educagri.fr/cfppa-formations-adultes.html>

Informations et inscriptions :

CFPPA DE LA DORDOGNE

Avenue Churchill
24660 COULOUNIEIX-CHAMIER
SITE DE MONBAZILLAC
1869 route du château
Domaine de la Brie
24240 MONBAZILLAC
Contact : Véronique VALBOUSQUET
05.53.02.61.30

✉ cfppa.perigueux@educagri.fr

🌐 www.perigord.educagri.fr

Plan d'accès et indicateurs de résultats sur le site internet

